

## COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

14 avril 2015 19 h

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Pierre MOREL, Maire, en séance ordinaire le 14 avril 2015 à 19 heures

Etaient présents :

Roger GROSSIORD Jean-Pierre GROSGURIN - Ian THOMPSON Adjoints  
Bernard GENEVRIER -- Marie-Hélène GROSSIORD --  
Jeanine BLANC – Patrick LEVRIER

Excusés : Pierre ZIOSI (pouvoir pour Roger GROSSIORD)  
Franck DENIAUD (pouvoir pour Jeanine BLANC)  
Olivier JUREDIEU

Secrétaire de séance : Jeanine BLANC

\*\*\*\*\*

Le procès-verbal du Conseil municipal du 5 février 2015 n'appelle aucune observation, il est approuvé à l'unanimité.

### Approbation du compte de gestion 2014 et vote du compte administratif 2014

Le Conseil Municipal vote le compte de gestion 2014 établi par le Trésorier, qui présente un résultat de clôture 2014 :

- en investissement : + 146 062.72 €

- en fonctionnement : + 263 763.83 €

et qui n'appelle aucune observation.

Mr Pierre MOREL, Maire, Ordonnateur des finances communales, quitte la salle et ne participe pas au vote de cette délibération

Le Conseil Municipal, , vote le compte administratif 2014, qui présente un résultat de clôture, conforme au compte de gestion

POUR 8

ABSTENTION 1

N'AYANT PAS PRIS PART AU VOTE 1

### Affectation des résultats

Le Conseil Municipal, par 9 voix POUR - 1 ABSTENTION, décide d'affecter les résultats du compte administratif 2014,

- Résultat d'investissement (R 001) : + 149 890.60 €
- Résultat de fonctionnement (R002) : + 263 763.83 €
- Affectation en réserve (R1068) : I + 68 424.83 €
- Report à nouveau (R 002) F + 195 339.00 €

Restes à réaliser d'investissement à reporter en 2015 = 21 454.40 €

## VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Les Services Fiscaux ont communiqué les bases imposables pour permettre de calculer les recettes fiscales que la commune peut percevoir selon des taux décidés par le conseil municipal.

A taux constant, il ressort de l'état de notification des taux des taxes directes locales pour 2015 un produit de 342 726 €.

Mr le Maire propose au conseil de maintenir pour l'année 2015, sans augmentation, les taux de 2014 de la manière suivante :

	Bases 2015	Taux	Produit fiscal attendu
Taxe d'habitation	813 300 €	<b>20.92 %</b>	170 142 €
Foncier bâti	642 900 €	<b>19.67 %</b>	126 458 €
Foncier non bâti	20 700 €	<b>66.87 %</b>	13 842 €

CFE 160 300 € 20.14 % 32 284 €

(Cotisation Foncière des Entreprises)

**TOTAL 342 726 €**

Par 9 voix pour 1 abstention, le conseil décide de ne pas augmenter les taux

Subventions et participations aux Associations Sivom de la Valserine 17 500 €

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
<b>FONCTIONNEMENT</b>					
8554			PARC REGIONAL HAUT JURA		2 311,00
8554			SIVOS SCOLAIRE CHEZERY		33 115,00
8554			LELEX		
8554			SYNDICAT INTERCOMMUNAL		7 000,00
8574			3 VILLAGES		
8574			ADAPEI		450,00
8574			AMICALE ANCIENS		460,00
8574			COMBATTANTS		
8574			ASSOCIATION LAPIDAIRES		460,00
8574			LELEX		
8574			CLUB LOISIRS LELEX		460,00
8574			CLUB SPORTS MONTS JURA		2 000,00
8574			CULTURE POUR TOUS FEUX		2 460,00
8574			ART		
8574			CYCLISME ORGANISATION		20 000,00
8574			TOURAIN		
8574			JSP HAUTE VALSERINE		400,00
8574			JURANIM LELEX		460,00
8574			SAPEURS POMPIERS LELEX		460,00
8574			SAPEURS POMPIERS LELEX		500,00
8574			ASS		
8574			SOU DES ECOLES CHEZERY		2 000,00
8574			LELEX		
8574			VALZIK LELEX		460,00
8574			VERGERTIOCAN		40,00
8574			VETERANCE SAPEURS		2 223,20
8574			POMPIERS		

## **BUDGET PRIMITIF**

Après avoir entendu le détail des différentes opérations d'investissement par Mr le Maire, le conseil, par 9 voix POUR 0 CONTRE et 1 ABSTENTION

**VOTE** le budget primitif 2015 équilibré en recettes et dépenses

Section de fonctionnement à 937 839 €

Section d'investissement à 400 000 €

## **Compensation Financière Franco-Genevoise**

La commune percevra 9 879.36 euros au titre du 45<sup>e</sup> versement

## **Centre Communal d'Action Sociale**

### Compte Administratif

Résultat 2014 2000 euros

Résultat de clôture 2014 : 5 676.60 € qui sera repris en résultat de fonctionnement

### Budget primitif 2015

Equilibré en recettes et dépenses à 7 676.60 euros

## **GARANTIE PARTIELLE DE PRÊTS PSLA– SEMCODA**

Le conseil municipal, vu la demande formulée par la SEMCODA, accorde la garantie de la commune de Lélex pour un emprunt d'un montant total de 402 500 €, à hauteur de 20%, soit 80 500 €, à réaliser auprès de la Caisse d'Epargne Rhône Alpes en vue de financer une opération de construction de 4 logements collectifs PSLA à LELEX « Petit Chapelon » ;

## **GARANTIE PARTIELLE DE PRÊTS PLUS– SEMCODA**

Le conseil municipal, vu la demande formulée par la SEMCODA, accorde la garantie de la commune de Lélex pour deux emprunts d'un montant total de 814 000 €, à hauteur de 20%, soit 162 800 €, à réaliser auprès de la Caisse des dépôts et consignations en vue de financer une opération de construction de 5 logements PLUS et 3 logements PLAI à LELEX – « Petit Chapelon » ;

## **URBANISME**

Numéro de dossier	Non du demandeur	Nature du projet ou des travaux	Date de décision	Décision
DP 00121015B0001	Largillet David Lotissement Chez Mathy	Création d'un bûcher	11/03/2015	OPPOSITION
DP 00121015B0002	Gabriel-robez François Lotissement chez Mathy	Création d'un couvert voiture	13/04/2015	NON OPPOSITION

**DIA** : Cession su salon de coiffure « les Gentianes » - La commune ne préemptera pas, bien libre à la vente

**Bâtiment le Crêt de la Neige** : Il a été remarqué une ouverture en façade Nord ne figurant pas dans le dossier de déclaration préalable, une demande de régularisation devra intervenir .

Information : Il est rappelé que le (ou les) bénéficiaire du permis / de la déclaration préalable peut commencer les travaux après avoir :

- installé sur le terrain, pendant toute la durée du chantier, un panneau visible de la voie publique décrivant le projet. Le modèle de panneau, conforme aux prescriptions des articles A. 424-15 à A. 424-19, est disponible à la mairie, sur le site internet urbanisme du gouvernement, ainsi que dans la plupart des magasins de matériaux).

### Commission Travaux

Le compte-rendu a été transmis à chacun par mail.

### O.N.F.

Le conseil municipal prend connaissance du bilan forestier et financier 2014 ainsi que de la proposition de l' Office National des Forêts relative au programme des travaux de maintenance pour 2015  
Création de parcellaire périmètre aval des Brulats, peinture des lisérés et pose de plaques de parcelles  
Abattage d'un arbre par mesure de sécurité en face du garage Mathieu  
Inscription de 2 555 € HT – Accord du Conseil

### RPI CHEZERY-FORENS/LELEX

Compte-rendu de la réunion du conseil d'école du 24/03/15  
Présentation du budget primitif 2015 établi par le SIVOS

### SOU DES ECOLES

Accord du conseil pour octroi d'une subvention exceptionnelle de 2 000 euros pour la classe qui sera transplantée à Batz-sur-Mer (Bretagne) du 8 au 12 juin 2015.

### Création d'un emploi saisonnier pour accroissement d'activité

Monsieur le Maire rappelle que depuis plusieurs années, deux emplois saisonniers sont nécessaires pour le service technique afin de palier à la charge de travail estival et à l'absence éventuel du personnel pour congés.

Un emploi à temps complet du 15 juin au 15 septembre

Un emploi à mi-temps du 1<sup>er</sup> juillet au 31 Août

Le Conseil accepte à l'unanimité

La plateforme de la CCPG « Job d'été » sera utilisée à cet effet.

### Maison du Tourisme

Il est rappelé que la commune renouvelle les conventions d'ouverture du bureau d'accueil lors des périodes d'intersaison dans les mêmes conditions que les années précédentes –  
Accord du conseil

### CCPG

Compte-rendu du séminaire de travail du 28 février concernant le « projet de territoire »  
A suivre.

Répartition des sièges du conseil communautaire : discussion en cours avec la Préfecture et l'ensemble des communes – Délibération prochaine séance

## Divers

Salon de coiffure :avis favorable sur le dossier de reprise par Adrienne Marguin et attribution d'un prêt d'honneur de 6 000 euros par la Plateforme Initiative Bellegarde Pays de Gex

Courrier Frédéric Berry : demande un emplacement pour la pose de ruches lieudit «Le Clus » - un complément d'informations est souhaité

Gestion des points d'eau servant à la défense incendie : avis favorable pour cette gestion par la CCPG mais attente de la convention à intervenir.

Fibre optique – Après demande faite auprès du SIEA, il a été confirmé que la fibre arrivera sur la commune de courant du second semestre 2015

Mr Michel Estavoyer : remerciements suite au geste de la commune lors du décès de Mme Estavoyer

Rappel de l'arrêté municipal en date du 7/8/2014 pris afin que les propriétaires installent des crochets ou barres à neige sur les toitures des habitations situées en bordure des voies publiques ceci afin de prévenir les accidents dont pourraient être victimes les propriétaires de véhicules ou les passants circulant sur la voie publique.

La séance est levée à 22 heures